

MORANGIS

Ma ville, Mon quotidien

Magazine municipal - Juillet / Août / Septembre 2023



#278



EN ROUTE VERS DEMAIN

P.14 Jeunesse :
CMJ Retour
d'expérience

P.16 Dossier :
Cadre de vie : tous
concernés, tous mobilisés



P.24 LIGNE 14 :
La station Morangis
inscrite au SDRIF-E

P.26 Logement social :
Comment ça marche ?



3 > Édito

**MOBILISÉS
À VOS CÔTÉS**

4 > 7

- Arrêt sur images à Morangis



8 > 11 Brèves morangissoises

12 > 15 Jeunesse

- Jeunesse / CMJ Retours d'expérience / Brèves

Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. PEFC-France.org



**ACCOMPAGNER
DEMAIN**

16 > 25 Dossier

- Cadre de vie : tous concernés, tous mobilisés

18 > 10 077 utilisateurs pour Imagina

20 > Avant/Après : la ville en action

21 > Saint-Michel s'embellit

22 > Urbanisme : quelles autorisations selon les travaux à réaliser ?

24 > Ligne 14 : la station Morangis inscrite au SDRIF-E

25 > Nuisances aériennes



**AGIR
ENSEMBLE**

26 > CCAS

- Logement social : Comment ça marche ?

28 > Séniors

- Banquet ou coffret de fin d'année

30 > Sport

- Aïkido

31 > Portrait

- Un nouveau président pour l'ACM

32 > 33 Commerces

34 > 35 Au fil de l'info

36 > Les Tribunes

37 > Principales décisions des CM

38 > Permanences/État civil

39 > Allô, Madame le Maire



Le 25 avril, Morangis s'est jointe à la communauté portugaise et a célébré pour la 1^{re} fois la Révolution des Œillets en présence de nombreux invités.

Madame, Monsieur, Chère Morangissoise, Cher Morangissois,

Fête des voisins, Tout Roule, Fête des familles, vide-maisons, Fête de la Saint-Jean... vous avez été très nombreux à répondre présents aux événements organisés avant la pause estivale.

L'été sera riche en animation pour tous : sorties familles ou séniors, activités petite enfance ou pour les jeunes sportifs.

Nous poursuivons pour la 2^e année consécutive les Mardis d'été dans leur nouvelle formule. Chaque semaine, rendez-vous dans un lieu différent de la ville, afin que le plus grand nombre puisse participer à cet événement incontournable de la saison à Morangis. Les familles pourront pour la 1^{re} fois, prolonger par une nuitée dans le Parc fin août. Une proposition originale de nos jeunes conseillers du CMJ.

Après avoir célébré pour la 1^{re} fois, la Révolution des œillets du 24 avril avec la communauté portugaise, et notamment avec Pechão, notre ville jumelle, nous recevrons le 14 juillet le Glenn Miller Band, venu de Bedonia, notre ville jumelle italienne, qui accompagnera notamment la promenade aux flambeaux, lancée l'an dernier.

Les festivités de l'été ne doivent par ailleurs pas nous faire oublier les sujets préoccupants. Comme l'an dernier, l'Île-de-France, à l'instar d'autres régions, risque de se retrouver en alerte sécheresse. La ville met tout en œuvre afin de limiter ses consommations d'eau et nous appelons chaque citoyen à avoir une utilisation raisonnée de cette ressource. Les fortes chaleurs et périodes de canicule sont des moments difficiles pour les

plus fragiles qui peuvent s'inscrire sur le registre communal afin de bénéficier d'un suivi et nous vous invitons à prendre soin de vos proches, de vos voisins.

Nous agissons également pour la sécurité dans nos rues et sur nos routes. Suite au plan de circulation, plusieurs préconisations ont été faites et étudiées par les Comités de quartiers et les premières installations sont en cours. Nous avons par exemple mis en test l'Avenue de la Paix en sens unique. Cette décision a été accueillie avec soulagement par de nombreux riverains ravis de ne plus voir passer les poids lourds dans la zone pavillonnaire, tandis que d'autres, contraints à modifier leurs habitudes de circulation, demandent l'arrêt de l'expérimentation. L'intérêt général doit toujours guider nos actions.

Rendez-vous à la rentrée pour l'inauguration du Centre de Ressources jeunesse qui ouvrira ses portes fin septembre au Pôle Jeunesse et Citoyenneté (PJC) et le lancement des travaux de réhabilitation du Parc et de l'Espace Saint-Michel.

Septembre marquera également le 1^{er} anniversaire de notre Marché et nous comptons sur vous pour venir célébrer cet événement et soutenir nos commerçants.

À Morangis ou ailleurs, nous vous souhaitons de passer un bel été !

**" L'intérêt général
doit toujours guider
nos actions »**

Sincèrement vôtre

BRIGITTE VERMILLET
Maire de Morangis
Vice-présidente du Conseil Départemental de l'Essonne
brigitte.vermillet bvermilletpm

Directeur de la publication : Brigitte Vermillet, Maire de Morangis | Rédaction : Océane Le Moal | Réalisation PAO : Elodie Sciarini | communication@morangis91.com - 01 64 54 28 57 | Imprimeur : Imprimerie Compiègne - 01 53 35 95 15 | Distribution : RV Distribution
Imprimé à 7 500 exemplaires | Crédits photos : Mairie de Morangis, Envento.



ARRÊT SUR IMAGES à Morangis

Le 25 mars, Morangis organisait son 2^e Café Rénover Malin, avec le Département, le CAUE 94 et l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre. Les Morangisais sont venus en nombre chercher des conseils et informations sur la rénovation énergétique de leur habitat et participer aux différents ateliers sur les économies d'énergie.



Le 26 mars, les Quartiers Violet et Jaune donnaient le coup d'envoi des vide-maisons organisés dans le cadre de la Démocratie participative. L'événement, qui s'est ensuite tenu à travers la ville, s'est achevé le 11 juin dans les Quartiers Rose et Bleu.



C'est dans la bonne humeur que les coureurs, petits et grands, se sont élancés du Parc Saint-Michel pour la nouvelle édition de Tout Court. Bravo à tous !



Le 8 avril, à la veille de Pâques, les petits Morangisais étaient invités à une chasse aux œufs dans le Parc Saint-Michel. Soleils et rires étaient au rendez-vous.



Les représentants des entreprises morangisaises étaient de nouveau conviés à un petit-déjeuner à l'Espace Saint-Michel le 11 avril, en présence de Brigitte Vermillet et des élus, dont Josiane Gonzalez Lamoureux, conseillère municipale déléguée vie économique, commerce et artisanat, ainsi que Fanny Malvezin, directrice Essonne Mécénat, et des membres du Grand-Orly Seine Bièvre.



En avril, l'École de Musique de Morangis donnait le « LA » pour un week-end musical avec le concert Retina, au profit de la recherche en ophtalmologie et une interprétation du « Sifflet magique » lors d'un Brunch musique.



La Garde Républicaine était à Morangis le vendredi 14 avril. 30 musiciens de la prestigieuse formation ont ravi les spectateurs avec un programme autour de Mozart.



Morangis a célébré pour la 1^{re} fois avec la communauté portugaise la Révolution des Œillets du 25 avril 1974, Révolution sans effusion de sang qui a mis fin au régime de Marcelo Caetano issu de la dictature de Salazar. Mme le Maire était entourée de M. Musa, adjointe à la Culture, P. Ramos conseiller municipal, C. Alberto Gonçalves, fonctionnaire au ministère des Affaires étrangères, B. Antonio, représentant du député des Portugais de l'étranger, F. Gallant, Maire de Wissous, P. De Carvalho, Maire de Dourdan, P. Ribeiro Capita, conseiller municipal de Chilly-Mazarin et J. Correia, Maire de Corbreuse.



Pour le 1^{er} mai, les enfants des accueils de loisirs avaient réalisé des cartes pour nos aînés de 90 ans et plus. Elles ont été distribuées par les élus du Conseil Municipal et le service Séniors.



Le 7 mai, la pluie n'a pas fait fuir les exposants courageux et les chineurs lors du vide-greniers du Comité des Fêtes.



RETROUVEZ LES PHOTOS SUR



Madame le Maire et les élus du Conseil Municipal ont commémoré la Victoire du 8 mai 1945 en présence de représentants de la Police Nationale, de l'Ordre National de la Légion d'Honneur, des Anciens Combattants de Morangis, de l'Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers et des Anciens Marins ainsi que des Jeunes Sapeurs-Pompiers du centre de secours de Savigny-sur-Orge.



Morangis organisait son 1^{er} Salon du Livre et de la Gastronomie, en partenariat avec l'Ordre Culinaire International les 13 et 14 mai. Ateliers dégustation, lecture et séances de dédicaces ont rythmé ce week-end littéraire et gourmand.



Le 17 mai, dans le cadre du projet Citoyenneté et Civisme des Mercredis de qualité, les enfants des accueils de loisirs ont visité la mairie, accompagnés de Madame le Maire et de Marie Hamidou, maire adjointe.



Le 23 mai, matinée sportive pour les Séniors qui ont participé à la balade de la Coulée Verte. Ils ont parcouru 8 km et réalisé 10 000 pas. Bravo à eux !



Le 26 mai, les Morangisais ont été nombreux à se réunir à l'occasion de la Fête des voisins pour une soirée chaleureuse.



Le 27 mai, après la pose du panneau Ville Prudente à l'entrée de ville, rue du G^{ral} Leclerc, la 2^e édition de Tout roule a réuni petits et grands cyclistes sur les parkings de la Mairie et de l'Espace Pierre Amoyal.



Le samedi 3 juin, succès pour la 1^{re} Fête des familles qui a rassemblé plus de 2 700 personnes dans le Parc Saint-Michel. Les nombreuses animations et les invités surprises ont fait le bonheur des petits et des grands !



Brèves

VIE PAROISSIALE

DÉPART DU PÈRE EMMANUEL D'ARGENT

Le Père Emmanuel a quitté Morangis. Présent depuis l'été 2019, il a durant ces 4 années accompagné les fidèles de son Église dans les moments heureux de partage et de convivialité, comme dans les moments éprouvants. Nous le remercions de son engagement.



MÉDIATHÈQUE



OUVERTURE ESTIVALE

La Médiathèque sera ouverte tout l'été. Des animations seront proposées les mardis matin, du 11 juillet au 29 août, de 10h à 13h.

👉 Renseignements : 01 69 57 82 60 ou mediathequesludotheques.grandorlyseinebievre.fr

VOIRIE



SUIVEZ LE GUIDE

Depuis plusieurs semaines, de nouveaux panneaux directionnels ont fait leur apparition en ville. Une opération qui vise à mettre l'accent sur les lieux importants de la ville, faciliter les trajets et identifier les parkings publics.

RETROUVEZ LES BRÈVES SUR



DON DU SANG



UNE NOUVELLE COLLECTE ORGANISÉE

Après une 1^{re} édition de don de sang réussie le 22 mars dernier, 2 nouvelles collectes seront organisées, le 11 juillet et le 29 septembre à l'Espace Pierre Amoyal de 15h à 19h30. Les réserves de sang sont encore trop basses, il est important de se mobiliser. Pour rappel, pour être donneur il faut être en bonne santé, avoir entre 18 et 70 ans révolus et peser plus de 50 kilos. Le don de sang est un acte citoyen, solidaire et libre.

👉 Créneaux de réservation : dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte

LOGEMENT



HABITAT ADAPTÉ POUR LES GENS DU VOYAGE SÉDENTARISÉS

Le 16 mai 2023, la Municipalité a organisé une réunion au sujet de l'Opération d'Habitat Adapté pour les gens du voyage sédentarisés située voie de Corbeil, en présence de Madame le Maire et des élus délégués, de représentants de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre, du CCAS, des gestionnaires SYMGHAV et SOLIHA, du bailleur SEQENS, de l'architecte du nouveau projet et des conducteurs de travaux. Un rétroplanning des travaux a été présenté ainsi que les plans des futures maisons. Les questions administratives ont également été évoquées. Cette réunion a été l'occasion pour les participants d'échanger avec les différents acteurs de ce projet et de se projeter plus concrètement vers leur avenir.

COMMUNICATION



GUIDE VILLE

Le Guide Ville a été actualisé et sera distribué courant septembre. Vous pourrez y retrouver toutes les informations sur la ville, les démarches et les services, ainsi qu'un annuaire des professionnels.

👉 Info : www.morangis91.com

SOLIDARITÉ



L'EPIDE S'INVESTIT À MORANGIS

L'Établissement Pour l'Insertion Dans l'Emploi (EPIDE) de Brétigny, qui accompagne les jeunes adultes dans leur insertion professionnelle, a récemment mené plusieurs actions au sein du FAM Le Malonnier (*nettoyage, désherbage, atelier pâtisserie*). Ces interventions s'inscrivent dans le cadre de la sensibilisation au handicap mené par l'EPIDE. D'autres actions citoyennes vont être prochainement menées par l'établissement au sein d'autres structures de la ville.



FORMULAIRE

AUTOENTREPRENEURS : FAITES-VOUS CONNAÎTRE !

La ville met à disposition des dirigeants de Très Petites Entreprises - TPE et des autoentrepreneurs un formulaire de contact, afin de les répertorier et d'avoir une meilleure visibilité de leurs activités. En vous inscrivant, vous serez notamment invités à participer à des temps d'échanges entre professionnels et élus.

➔ Rendez-vous sur [www.morangis91.com / mes services / formulaire en ligne](http://www.morangis91.com/mes-services/formulaire-en-ligne)

ADMINISTRATIF

FERMETURES DE LA MAIRIE

Durant la période estivale, votre mairie sera fermée au public les samedis 15, 22 et 29 juillet et les samedis 5 et 12 août. Merci de votre compréhension.

➔ www.morangis91.com

RETROUVEZ LES BRÈVES SUR



CIRCULATION



TEST : L'AVENUE DE LA PAIX EN SENS UNIQUE

Suite aux conclusions rendues en novembre dernier par le cabinet Iter (*Bulletin municipal n°276*), mandaté par la ville pour travailler à un plan de circulation compte tenu des nombreuses problématiques soulevées par le quartier des Bés d'Or, il est apparu nécessaire de revoir le sens de circulation de l'avenue de la Paix en instaurant un sens unique sortant vers l'axe Charles de Gaulle ce qui va contraindre les véhicules de plus de 3,5T à emprunter les voies autorisées à leur tonnage pour accéder à la Zone Industrielle, respectant ainsi les zones pavillonnaires. C'est bien suite aux nombreuses doléances du quartier pavillonnaire en limite de la zone d'activité que cette hypothèse a été travaillée. Elle a aussi été

étudiée et validée par les Comités de Quartiers. La ville qui a reçu en novembre 2022 le label « Ville Prudente » décerné par l'association de la Prévention Routière, a fait le choix de renforcer la sécurité des usagers de la route et des piétons, ce qui peut entraîner des choix jugés inopportuns par certains mais conforme à l'intérêt général. Actuellement en test, cet aménagement fera l'objet d'un retour sur expérience à l'automne prochain et permettra de valider ou non cette expérience en toute connaissance de cause. Cette réflexion s'inscrit également dans l'étude de requalification de l'avenue Charles de Gaulle portée par la ville, le Conseil Départemental et l'agglomération Grand-Orly Seine Bièvre.

ÉTÉ



INSCRIPTIONS DE L'ÉTÉ OUVERTES !

Si vous souhaitez participer à l'une des activités ou sorties organisées par la ville durant la période estivale, pensez à vous inscrire en ligne sur le site de la ville : www.morangis91.com. Pour les activités payantes, le règlement s'effectuera uniquement par chèque ou par espèce auprès du service Animation Locale tous les lundis (9h/12h) et les vendredis (14h/17h30) au 16 rue de Wissous.

➔ Inscriptions sur www.morangis91.com

SCOLAIRE



UN MORANGISSOIS MEILLEUR APPRENTI DE FRANCE

Thomas Hordesseaux a reçu la médaille d'argent de meilleur apprenti de France le 7 juin 2023 dans la catégorie Aménagement Paysager. Une belle distinction pour cet élève de Terminale scolarisé au lycée Saint Antoine de Marcoussis et qui veut travailler dans la création de jardins. « Cela m'a fait très plaisir de recevoir cette médaille, qui va me permettre de trouver un emploi plus facilement ». L'année prochaine, Thomas rejoindra une entreprise de Longjumeau en alternance.

SÉCURITÉ

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

LA SÉCURITÉ PAR TOUS ET POUR TOUS

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Si vous vous absentez pendant les vacances scolaires, les services de police ou de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

En souscrivant à cette opération auprès du Commissariat de Savigny-sur-Orge, vous signalez votre période d'absence aux forces de l'ordre. Des passages réguliers seront alors effectués devant votre domicile par les effectifs de la Police Nationale et de la Police Municipale. Afin de prévenir des cambriolages, il est également impératif d'observer les précautions suivantes : s'assurer d'avoir bien fermé portes, volets et fenêtres avant votre départ, « faites vivre » votre logement en demandant à un voisin de venir prélever le courrier, d'allumer les lumières ou ouvrir et fermer les volets. Il est également important de ne jamais : indiquer vos périodes d'absence sur les réseaux sociaux, laisser des outils et/ou objets dans le jardin qui pourraient faciliter les escalades et/ou dégradations et laisser de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Les objets de valeur doivent être placés en lieu sûr.

➔ En cas de vol par effraction, n'intervenez pas vous-même, ne touchez à rien. Composez immédiatement le 17.

MORANGIS PRÉPARE L'ÉCOLE DE DEMAIN



Le 18 avril dernier, la Municipalité invitait les Morangissois à une concertation publique sur le thème « l'école de demain », en présence des élus, du personnel enseignant et des représentants des associations de parents d'élèves.

En un peu plus de 10 ans, la population scolaire s'est accrue de 400 enfants. Une école a été construite et d'autres établissements ont bénéficié d'extensions. Cette augmentation des effectifs va se poursuivre dans les prochaines années, ce qui pose la question des conditions d'accueil ainsi que de la modernité de nos écoles.

La concertation a permis dans un 1^{er} temps de présenter une prévision des effectifs scolaires des 5 prochaines années.

Afin de répondre aux enjeux de transition écologique, de pédagogie participative et d'engagement citoyen, il apparaît nécessaire que nos écoles soient adaptées pour assurer le confort et le bien-être des usagers, et qu'elles répondent aux nouveaux besoins.

Les participants ont dans un deuxième temps été amenés à s'interroger sur : qu'est-ce que l'école idéale, une école ouverte, une école respectueuse de l'environnement, un restaurant scolaire idéal. Comment faire pour que les enfants et les acteurs de la communauté éducative aient leur place dans l'école ?

Un prochain temps de travail est prévu en septembre. Il est nécessaire d'associer les élèves à cette étude. Un projet devra également être déposé avant la fin de l'année 2023 auprès de la Région Île-de-France afin de bénéficier de subventions.

LA PARENTALITÉ AU CŒUR D'UN GRAND ÉVÉNEMENT

Du 20 au 26 novembre 2023, la Municipalité organise un événement autour de la parentalité dans l'objectif de proposer des temps de rencontres avec les différents acteurs du secteur éducatif.

À ce jour, le format de cet événement n'est pas encore défini (*Assises, semaine, ...*). Afin de mieux répondre aux attentes des familles, nous vous proposons de répondre à un questionnaire en flashant le QR code ci-dessous.

Dialogue, rencontres avec des professionnels, tables rondes, accompagnement et des intervenants extérieurs seront au programme de cette semaine dédiée à la parentalité. Des actions seront aussi menées au sein des structures.

La semaine sera un moment d'échanges entre parents sur leur expérience personnelle.



PRÉVENTION

Le 1^{er} juin 2023, la Police Municipale a mené aux abords du collège une opération de sensibilisation et de prévention sur les dangers de la trottinette et du vélo. Un flyer a été distribué rappelant les bons gestes et les équipements indispensables à ces pratiques. Ce document est consultable au Guichet Unique de la mairie et sur le site de la ville www.morangis91.com.



UN ARTISTE À LOUIS MOREAU

Le jeudi 12 juin, les élèves de CM1 de l'école Louis Moreau ont reçu la visite du scénariste Fabien Suarez (*Belle et Sébastien, La Chambre des Merveilles, Normale*), ancien élève de l'établissement. En amont, les enfants ont pu découvrir le scénario de "Belle et Sébastien, l'aventure continue" et visionner le film, pour commencer à appréhender la création d'un film et le passage d'une histoire, de l'écrit à l'écran. Cette rencontre a eu lieu dans le cadre de l'opération *Un artiste à l'école*, qui permet à des artistes de revenir dans leur école et de faire découvrir leur métier et parler de leur parcours.



COLLÈGE M. VIGNAUD

Les Matinées du rugby de retour

Les Matinées du Rugby, organisées par la RATP et la Fédération Française de Rugby ont fait leur retour au collège M. Vignaud auprès des classes de 5^e. L'objectif de cette opération est de sensibiliser les élèves aux comportements civiques dans les transports en s'appuyant sur les valeurs pédagogiques du rugby. L'événement se déroule en 2 parties : la phase théorique en janvier et la phase pratique en avril, qui se clôture avec le challenge HAKA, écrit et chorégraphié par les élèves.



Les 4^{es} se distinguent à Studytracks

Les élèves de 4^e du Collège Michel Vignaud sont arrivés 3^e au challenge Studytracks organisé par le Département. Avec l'aide de Mme Perraud, la CPE et de Mme Costemale, professeur d'Histoire-Géographie, ils ont écrit et chorégraphié une chanson sur le thème « Liberté, Égalité, Fraternité ». Ils se sont produits le 23 avril sur la scène du Théâtre de Longjumeau aux côtés de 6 autres collèges. Studytracks, est une application lancée en 2021 par le département qui vise à lutter contre le décrochage scolaire en mettant en chansons le programme avec des interprètes connus. Depuis 2022, c'est également un concours.



CMJ : RETOURS D'EXPÉRIENCE

Avant les prochaines élections qui se tiendront en fin d'année, après une campagne de plusieurs semaines menées dans les différents établissements de la ville, 4 jeunes élus du 1^{er} CMJ de Morangis dressent le bilan de leur expérience de Conseillers Municipaux à l'issue de leurs 2 ans de mandat.



Romain Petrilli,
École Édouard Herriot

« Je me suis présenté un peu poussé par mon binôme Timéa et je crois que j'aurais regretté si je ne l'avais pas fait. Cette expérience

m'a beaucoup apporté par conséquent je souhaite me représenter. J'ai appris sur la ville, j'ai aussi développé de l'intérêt pour le fonctionnement du collège. Cela m'a permis d'être plus à l'aise avec les adultes. J'ai particulièrement apprécié travailler sur notre logo, car c'est le seul projet que nous avons mené tous ensemble, pour les autres nous étions en petits groupes. Au cours de nos conseils municipaux, j'aimais aussi découvrir la réaction des autres lorsque nous proposons nos projets, les voir réagir et montrer de l'intérêt. »



Hope Kakesa,
Collège Michel Vignaud - 4^e

« J'aime rendre service aux autres et me présenter au CMJ a été une belle chance pour aider les Morangissois à améliorer

leur quotidien. C'est ce que nous avons fait avec la Collecte Solidaire au profit des Restos du Cœur, projet que nous avons porté et que j'ai préféré. Il nous a permis de venir en aide aux personnes en situation de précarité. Cette expérience au sein du CMJ m'a permis de mieux comprendre comment fonctionnait la ville et cela m'a aidée je pense à être une meilleure citoyenne. Je recommande vivement à ceux qui hésiteraient de se présenter. »



Timéa Denis Calmel,
École Édouard Herriot

« Je souhaite me représenter au CMJ. J'ai aimé avoir des idées de projets et les porter afin qu'ils se concrétisent. Celui que j'ai

préférez concerne la Nuitée au Parc Saint-Michel pendant les Mardis d'été. Cette expérience d'élue a été très enrichissante pour moi car j'ai appris beaucoup sur la ville. Par exemple, je ne savais pas qu'il y avait des cérémonies commémoratives et y participer m'a fait m'intéresser au devoir de mémoire et cela m'a beaucoup plu. Entre élus nous avons également créé des liens et, avec ceux de mon âge, nous avons été contents de nous retrouver ensemble en 6^e dans le même collège. »



Clémentine Vuillecot,
Lycée M. Yourcenar - 2nd

« J'ai saisi cette opportunité, même si c'était un peu chronophage pour moi, étant déjà membre du Conseil de la vie Lycéenne, de La maison

des lycéens et du Conseil d'Administration du lycée. J'ai aimé découvrir l'organisation de la Municipalité. Je regrette toutefois un peu l'écart d'âge entre les membres du CMJ, qui entraînait parfois un décalage entre nos différentes envies et objectifs. Il était aussi parfois frustrant de voir les projets sur lesquels nous avions travaillé se réaliser sous une forme différente ou être refusés. Celui dont je suis le plus fière et que je trouve le plus beau est la Collecte Solidaire. Il avait une réelle utilité et était le plus tourné vers les autres. »



LE CMJ A DU CŒUR

À l'occasion de la 1^{re} édition de la Fête des familles, le Conseil Municipal des Jeunes organisait une collecte solidaire au profit des Restos du Cœur.

Le samedi 3 juin 2023, les membres du CMJ se sont succédés pour tenir le stand de collecte de produits alimentaires et d'hygiène. Vous avez été nombreux à vous joindre à cet élan solidaire puisque 150 dons ont été recensés, soit un total de 83 kg ! **Merci à tous pour votre générosité.**



OUVERTURE D'UNE MICRO-CRÈCHE

Le lundi 28 août, la micro-crèche Sourires d'enfants et des Chérubins, ouvrira ses portes au 1 rue Gustave Eiffel. Elle pourra accueillir 12 enfants âgés de 10 semaines à 4 ans, favorisant ainsi les interactions et l'émulsion du groupe. Ils seront encadrés par une équipe de 4 professionnels. Les locaux de 200 m² disposent d'un jardin attenant et d'un espace Snoezelen (salle sensorielle).

Ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, la micro-crèche fermera 1 semaine à Noël et 3 semaines en été, ainsi que les jours fériés. Renseignements au 07 68 42 03 39 Inscription sur le lien suivant : morangis-91420.les-cherubins-creches.com





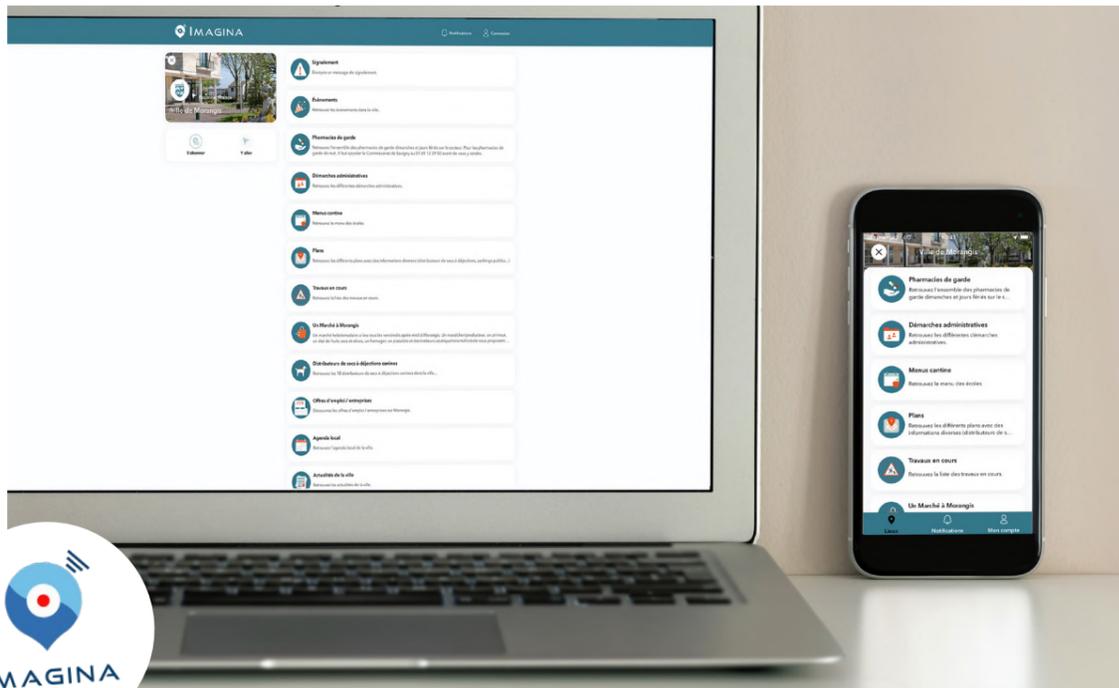
CADRE DE VIE TOUS CONCERNÉS, TOUS MOBILISÉS

Le cadre de vie agréable de Morangis fait l'objet d'une attention particulière des services de la ville, mobilisés quotidiennement pour le préserver. Des actions qui demandent l'attention de tous les Morangisais et auxquelles ils sont invités à participer comme lors du Budget Participatif Vert portant sur la réhabilitation du Parc et de l'Espace Saint-Michel, dont vous retrouverez le détail dans ce dossier, ou par l'application citoyenne Imagina, déployée depuis 2 ans dans la ville.



AVANT

APRÈS



10 077 UTILISATEURS* POUR IMAGINA

Imagina vous permet de signaler en quelques clics aux services municipaux, des dysfonctionnements, incivilités, animaux morts sur la voie publique, de consulter l'agenda de la ville, de retrouver les dernières actualités et de s'inscrire à des événements.

Les problèmes de dépôts sauvages, véhicules abandonnés, éclairage public défectueux sont ainsi directement transmis aux services concernés permettant une intervention rapide.

Un gain de temps précieux que ne permettent pas les réseaux sociaux, sur lesquels trop d'incidents sont encore signalés.

Dernièrement, elle a permis aux Morangissois de s'inscrire aux vide-maisons organisés dans les différents quartiers. Un beau succès, puisque le dernier événement (*Quartiers rose et bleu*) a enregistré plus de 90 inscriptions.

Votre application évolue afin d'être au plus près de vos besoins. Elle vous propose de retrouver en ligne les rubriques suivantes :

- **Pharmacies de garde,**
- **démarches administratives**
- **Menus de la cantine,**
- **Offres d'emploi de la ville, de l'Association des entreprises du Parc d'Activités de Morangis - APAM91 et du Grand-Orly Seine Bièvre,**
- **Travaux de voirie en cours,**
- **Plans : des lieux de la ville, des parkings publics, des installations des bornes de recharges électriques et des distributeurs de sacs à déjections canines.**

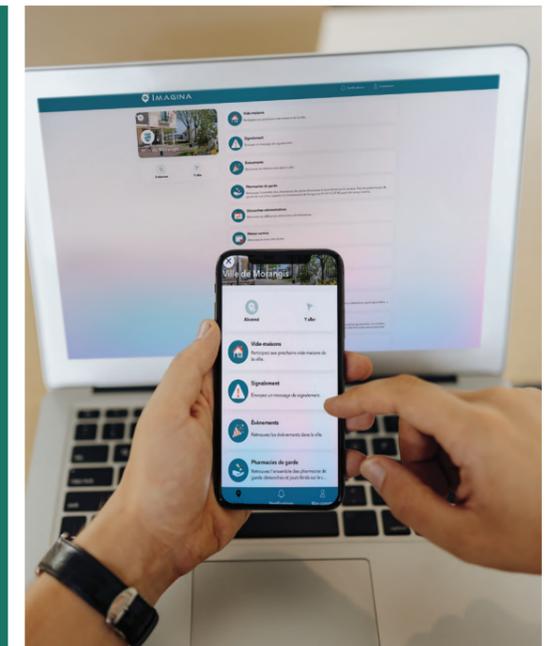
Imagina et Morangis vous réservent encore d'autres surprises à venir comme la plateforme de participation citoyenne en ligne (*Démocratie participative*) pour contribuer activement à la vie de la commune.

*depuis le 1^{er} janvier 2023



Depuis 2021, 700 signalements dont :

- DÉPÔTS SAUVAGES **141**
- VOIRIE **192**
- STATIONNEMENTS **164**
- ESPACES VERTS **68**
- ANIMAUX **30**
- VOISINAGE **10**
- ÉCLAIRAGE/FEUX **39**
- NUISIBLES **24**
- PROPRETÉ **32**



EXEMPLES DE SIGNALEMENTS ET D'INTERVENTIONS



Dégradation de l'armoire électrique près de l'étang de l'Espace Pierre Amoyal réparée par les Services Techniques.



Dépôts sauvages Voie de Corbeil, nettoyés par les services de la ville et le Conseil départemental.

AVANT/APRÈS : LA VILLE EN ACTION !

Les Services Techniques agissent au quotidien afin que Morangis conserve son cadre de vie agréable. Ils réalisent des travaux d'entretien et de réhabilitation et sont souvent sollicités pour des interventions d'urgence suite aux dégradations réalisées par des citoyens mal attentionnés.



SAINT-MICHEL S'EMBELLIT

Faisant suite au Budget participatif organisé en juin 2022, la réhabilitation du Parc et de l'Espace Saint-Michel débutera à l'automne.

Projection de l'Espace et du parc Saint-Michel après les travaux

Les Morangissois s'étaient prononcés sur le choix du scénario n°2, dans le cadre du Budget participatif. Pour rappel il prévoyait un jardin à la française et une végétalisation du parking. Les travaux se dérouleront en 3 phases.

La 1^{re} débutera mi-octobre pour une durée de 4 mois. Les travaux porteront principalement sur la façade avant du bâtiment. Le parvis sera réaménagé et le parking comptera 18 places de stationnement dont deux réservées aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Le mot d'ordre de cette restructuration sera la renaturation et la désimperméabilisation des sols, avec un espace végétalisé et comportant arbres et arbustes, ainsi qu'un espace de circulation enherbé.

Dans un second temps, un édicule (*petit espace couvert*) sera construit pour faire office de sas d'entrée principale de l'Espace Saint-Michel. Il sera équipé d'une rampe d'accès PMR. Suite au diagnostic énergétique du bâtiment la priorité a été donnée à l'isolation, avec le remplacement des fenêtres et des portes (*environ 80*). Suivront ensuite les travaux d'électricité et d'embellissement avec le ravalement extérieur.

Le financement de ces travaux d'un montant total de 2,3 M€ bénéficiera de subventions par la Métropole du Grand Paris, le Fonds Vert de la Région Île-de-France, le Département, dans le cadre de la convention Nature en Ville, ainsi que par la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (*DSIL*).

Les phases 2 et 3 en préparation

Les phases 2 et 3 seront réalisées dans les prochaines années et axées sur le parc. La statue Saint-Michel sera déplacée du parking et prendra fièrement place côté Parc. Elle sera ainsi mise en valeur par le jardin à la française qui sera créé autour. Ce dernier sera découpé en deux parties qui communiqueront entre elles par des cheminements structurés et encadré de carrés fleuris et enherbés.

Le centre du parc sera conservé en l'état et pourra continuer d'accueillir les événements festifs. De nouvelles essences végétales, adaptées au climat de la région Île-de-France seront plantées. Des arbres fruitiers viendront compléter le verger déjà présent au fond du parc. Le kiosque sera réhabilité et son accessibilité facilitée. Il sera également plus visible. À côté, un théâtre de verdure sera aménagé. Tous les éléments paysagers seront connectés entre eux par un nouveau réseau de cheminement.

URBANISME : QUELLES AUTORISATIONS SELON LES TRAVAUX À RÉALISER ?

Toute demande du droit des sols déposée en mairie est soumise à un délai d'instruction qui permet à l'administration de vérifier si le projet est conforme aux règles d'urbanisme. C'est pourquoi, à chaque type d'autorisation correspond un délai spécifique, propre à la situation de votre terrain et à la nature des travaux.

Lors du dépôt de sa demande, le pétitionnaire reçoit un récépissé de dépôt. Pendant toute la durée d'instruction et au plus tard quinze jours après le dépôt de ce dossier, celui-ci fait l'objet d'un affichage en mairie. Si aucune réponse n'est parvenue au demandeur à l'expiration du délai réglementaire précisé dans le récépissé ou par un courrier demandant des pièces manquantes, celui-ci est assimilé à une autorisation tacite.

Permis de construire (PC) pour une maison individuelle et /ou ses annexes comprenant ou non des démolitions

- Pour la construction d'une maison et de un ou deux logements avec ou sans démolition de bâtiments existants avant travaux.
- Pour les agrandissements, les surélévations, les aménagements de combles, ... de plus de 40 m² de surface de plancher (SP) ou d'emprise au sol. Si le projet dépasse 150 m² de SP ou si l'agrandissement porte la SP totale de la construction à plus de 150 m² de SP la signature d'un architecte est obligatoire.
- Pour la construction d'un bâtiment annexe dont l'emprise au sol ou la SP est supérieure à 20 m².

Pour ces demandes, le délai d'instruction par le service Urbanisme est de 2 mois si dossier complet. En cas d'incomplétude, un courrier est adressé au demandeur dans le 1^{er} mois après le dépôt du dossier, le délai commencera à courir à réception du complément.

Déclaration Préalable (DP)

• Constructions, travaux, installations et aménagements non soumis à permis

- Pour la construction de bâtiments annexes (auvent, abri de jardin, pergola, garage à vélos, ...) d'une emprise au sol ou d'une surface de plancher inférieure à 20m².
- Pour les agrandissements, surélévations aménagements de combles, transformation d'un garage en surface habitable d'une emprise au sol ou d'une SP jusqu'à 40m²,

• À la réalisation de constructions et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes

- Pour l'édification des clôtures,
- Pour l'installation de panneaux solaires, pour l'isolation extérieure, le ravalement, etc...

• Lotissements et autres divisions foncières non soumis à permis d'aménager

- Pour les divisions de terrains sans création de voirie ni d'aménagement commun.

Pour ces demandes, le délai d'instruction par le service Urbanisme est de un mois si dossier complet. En cas d'incomplétude, un courrier est adressé au demandeur dans le 1^{er} mois après dépôt du dossier, le délai commencera à courir à réception du complément.



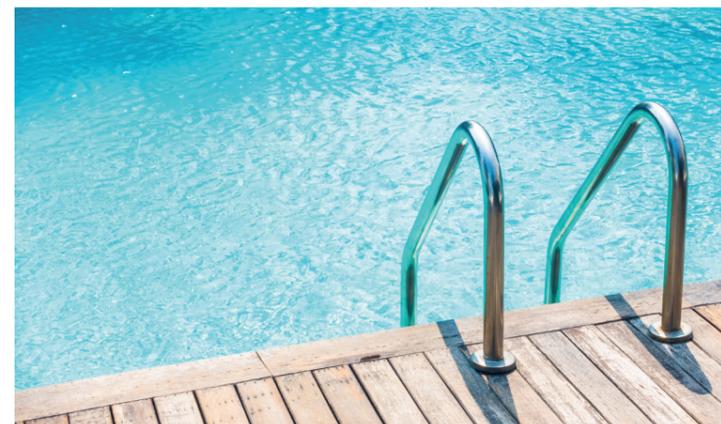
Permis de démolir

- Pour la démolition d'un bâtiment sans projet de construction.

Pour cette demande, le délai d'instruction par le service Urbanisme est de 2 mois si dossier complet. En cas d'incomplétude un courrier est adressé au demandeur dans le 1^{er} mois après le dépôt du dossier, le délai commencera à courir à réception du complément.

Ne sont pas soumis à déclaration

Les constructions ne dépassant pas 5 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol ainsi que les terrasses, allées, aménagements de jardin d'une hauteur inférieure ou égale à 60 cm par rapport au terrain naturel.



LE SAVIEZ-VOUS ?

PROPRIÉTAIRES DE PISCINE

L'installation ou la construction de piscine est soumise à réglementation. Au-delà d'une certaine surface et en fonction des caractéristiques de la piscine (piscine hors-sol ou non, construction d'une piscine avec son abri, construction d'un abri sur une piscine existante), des autorisations en mairie peuvent être nécessaires.

Pour la construction d'une piscine de plus de 100m², il est nécessaire de faire une demande de permis de construire auprès du service urbanisme.

Pour la construction d'une piscine d'une superficie comprise entre 10m² et 100m², il faut effectuer une déclaration préalable constructions, travaux installations et aménagements non soumis à permis.

Pour les piscines jusqu'à 10 m², il n'y a aucune autorisation à demander.

➡ Pour tout renseignement :
service Urbanisme 01 64 54 28 70
ou urbanisme@morangis91.com



LIGNE 14 : LA STATION MORANGIS INSCRITE AU SDRIF-E



Suite à une phase de concertation menée à travers l'Île-de-France, le nouveau Schéma directeur de la Région Île-de-France (SDRIF-E) a été présenté aux élus locaux et prévoit l'inscription de la station Morangis.

Le SDRIF-E prévoit une Île-de-France sobre et verte, productive et indépendante, solidaire et connectée. Ce dernier point s'appuie « sur un réseau de transport dense et efficace, ne laissant aucune partie du territoire de côté. Ainsi, un effort particulier sera mené pour mieux desservir les différents secteurs franciliens en poursuivant le développement des transports en commun et la transformation du réseau routier. »

700 lignes supplémentaires devraient être créées avec notamment une trentaine de prolongements et de nouvelles liaisons, dont la Ligne 14 à Morangis.

Une première étape de franchise pour la ville, alors que la municipalité poursuit ses actions de mobilisation pour l'obtention d'une gare de voyageurs de la Ligne 14 ou 18. Le SDRIF-E doit maintenant être adopté en conseil régional cet été.

➡ Apportez votre soutien à ce projet en signant le livre d'or disponible à l'accueil de la mairie. Une page est dédiée sur le site de la ville : www.morangis91.com/lignes-14-ou-18-a-morangis

LA MOBILISATION CONTRE LES NUISANCES AÉRIENNES SE POURSUIT

Élus et responsables d'associations se sont réunis le 9 mai 2023 devant le Ministère de la Transition écologique afin de demander un plafonnement et un couvre-feu des aéroports franciliens. Ils ont été reçus par Clément Beaune, Ministre délégué aux Transports, qui s'est engagé pour la 1^{re} fois à examiner des scénarios de plafonnement pour les aéroports de Roissy, Orly et le Bourget dans le cadre d'études d'approche équilibrée.

Cette mobilisation fait suite à de nombreuses initiatives et tout dernièrement une lettre adressée à Clément Beaune signée par 300 élus, dont Mme le Maire Brigitte Vermillet, demandant, pour Orly, le plafonnement du trafic à 200 000 mouvements annuels et l'allongement significatif du couvre-feu actuellement fixé de 23h30 à 6h.

Au préalable, dans un courrier en date du 23 mars 2023, Madame le Maire avait alerté la Direction de l'Aéroport Paris-Orly quant à l'augmentation des décollages entre 6h et 7h et demandé une limitation imposée à 20 départs sur cette tranche horaire. Madame le Maire a aussi rappelé que des recommandations avaient été validées lors des assises d'Orly, organisées en 2019 et interrogé sur les suites données à ces dernières.

Dans sa réponse, en date du 22 mai 2023, la Direction d'Orly explique cette recrudescence de survols et l'augmentation des départs entre 6h et 7h par la reprise du trafic aérien suite à



un arrêt durant la crise sanitaire, par les travaux sur la voie de circulation W43 intervenus en mai 2022 et qui ont entraîné une fermeture de piste, les limitations au décollage des modèles d'Airbus A330-900 (entre 2022 et fin 2023) et occasionnellement des conditions météorologiques défavorables. Il est également fait état d'une évolution de la composition du trafic vers des destinations situées à l'Ouest et au Nord, soulignant que les altitudes de survol sur Morangis sont comprises entre 2700 et 4500 mètres et d'un survol à 4000m par certains avions se dirigeant vers l'ouest au décollage de Paris-Charles de Gaulle et Paris-Le Bourget. Ces courriers peuvent être consultés sur la page : **Nuisances aériennes sur www.morangis91.com**.

Une consultation pour réduire le bruit et les émissions de gaz

Un projet de « mise en œuvre de procédures de « descente continue » à l'Aéroport de Paris-Orly en configuration face à l'ouest » a fait l'objet d'une concertation publique. Cette technique de pilotage permettrait une réduction significative du bruit et des émissions de gaz. Les résultats de la consultation seront prochainement connus.

LE VÉLO À MORANGIS



La ville organise jusqu'au 28 septembre 2023, une consultation en ligne sur son site afin de connaître les habitudes des Morangissois à vélo et éventuellement leurs besoins. Cette enquête s'inscrit dans le cadre de la réalisation du schéma

directeur cyclable, visant à développer le vélo sur le territoire, réalisé par le Cabinet Iddigo pour l'agglomération Grand-Orly Seine Bièvre.

Pour participer : www.morangis91.com / **Formulaires en ligne**



CCAS

LOGEMENT SOCIAL : COMMENT ÇA MARCHE ?



Morangis est soumise au taux légal de 25% de logement sociaux (*taux LLS*). La répartition et l'attribution de ces logements sociaux sont soumises à des règles très précises.

Les logements sociaux à Morangis sont répartis entre 5 groupes dits « réservataires » :

- 20% pour la ville, (*contingent communal*)
- 25% pour la Préfecture,
- 30% pour Action logement,
- 13% pour les bailleurs,
- 12% pour les Conseils régional et départemental.

Lorsqu'un logement est vacant sur le contingent communal, une Commission Municipale se réunit afin de proposer 3 candidats au bailleur. Le service logement enregistre 461 demandes de logements de personnes résidant ou travaillant sur la commune.

La sélection s'effectue en prenant compte d'un certain nombre d'éléments comme : l'adéquation entre la taille du logement et la composition familiale, la compatibilité entre les ressources mensuelles du demandeur et le loyer proposé, l'antériorité et le motif de la demande et les conditions de logement actuelles.

Les 3 dossiers choisis sont ensuite proposés au

bailleur social qui demeure le seul décideur en matière d'attribution. Il réunit une Commission d'Attribution des Logements et d'examen de l'occupation des logements (*CALEOL*) au sein de son organisation, qui valide l'ordre de priorité des candidatures.

Si le candidat désigné refuse le logement, l'attribution est prononcée au profit du candidat classé au rang suivant.

En 2023, Morangis comptera 778 logements sociaux une fois toutes les constructions livrées et passées en commission d'attribution. La mairie aura un contingent de 155 logements toute typologie confondue. En 2022, 169 attributions ont été réalisées tout contingent confondu (*mairie, préfecture, bailleurs, action logement*).

Il est important de souligner que ce chiffre prend en compte des livraisons et fausse donc le taux de rotation qui est autour de 20 logements contingents mairie par an (*18 en 2021*).

LES RISQUES DU TABAGISME ET LES BÉNÉFICES DE L'ARRÊT



Arrêter de fumer n'est pas toujours facile ! Peu importe la quantité de tabac consommée et la durée pendant laquelle on a fumé, arrêter apporte toujours des bienfaits, et il n'est jamais trop tard pour le faire. Les bénéfices de l'arrêt du tabac se font ressentir quasiment immédiatement.

Le tabagisme est à l'origine de multiples maladies

Le tabagisme est la cause majeure de nombreuses maladies. La moitié des fumeurs réguliers décèdent des conséquences de leur tabagisme. Un cancer sur trois est dû au tabac : poumon, gorge, bouche, lèvres, pancréas, reins, vessie, utérus.

Fumer durant la grossesse comporte de multiples risques

Le tabac augmente le risque de grossesses extra-utérines, de fausses-couches, d'accouchements prématurés et de retard de croissance pour le fœtus.

En combien de temps disparaît la dépendance ?

La dépendance physique au tabac disparaît généralement en quelques semaines. En revanche, la dépendance psychologique peut mettre plus de temps à s'estomper.

Arrêter de fumer

- 20 minutes après la dernière cigarette, la pression sanguine et les pulsations du cœur redeviennent normales.
- 8 heures après la dernière cigarette, le taux de monoxyde de carbone dans le sang diminue de moitié, rétablissant une oxygénation cellulaire normale.
- 24 heures après la dernière cigarette, le risque d'infarctus du myocarde diminue. Les poumons éliminent le mucus et les résidus de fumée.

- 48 heures après la dernière cigarette, le goût et l'odorat s'améliorent à mesure que les terminaisons nerveuses gustatives commencent à se régénérer.
- 1 à 9 mois après la dernière cigarette, les cils bronchiques repoussent. On est de moins en moins essoufflé.
- 1 an après la dernière cigarette, le risque d'infarctus du myocarde diminue de moitié et le risque d'accident vasculaire cérébral devient similaire à celui d'un non-fumeur.
- 5 ans après la dernière cigarette, le risque de cancer du poumon diminue presque de moitié.
- 10 à 15 ans après la dernière cigarette, l'espérance de vie redevient équivalente à celle des non-fumeurs.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les substituts de nicotine (*patchs et gommes à mâcher*) sont remboursés par la sécurité sociale comme tout médicament.

Pour en parler, qui consulter ?

- Son médecin traitant
- Son pharmacien
- tabac-info-service.fr





BANQUET OU COFFRET DE FIN D'ANNÉE

Vous pouvez dès à présent vous inscrire jusqu'au 1^{er} octobre pour participer au banquet de fin d'année qui se tiendra à Morangis le 15 janvier 2024 ou recevoir le coffret via le coupon-réponse ci-dessous à déposer au Guichet Unique de la mairie. Fournir une pièce d'identité et justificatif de domicile pour les séniors de 65 ans et plus ainsi que les nouveaux arrivants.

Date d'inscription :/...../2023 Monsieur et Madame Madame Monsieur

Souhaite(nt) **un seul choix possible** COFFRET DE FIN D'ANNEE **OU** BANQUET

* Cocher cette case pour le coffret livré à domicile uniquement pour les séniors isolés ayant des problèmes de santé et ne pouvant se déplacer.

• Nom de Monsieur :
Prénom de Monsieur :

• Nom de Madame :
Prénom de Madame :

Date de naissance M.:...../...../..... Mme:...../...../.....

Adresse

Tél :

Mail :

POUR LE BANQUET : Point de ramassage n° :

POINTS DE RAMASSAGE ET LIEUX DE RENDEZ-VOUS POUR LE BANQUET

- | | |
|---|---|
| 1. Salle des fêtes | 6. Rue Lavoisier
(angle avenue de la Cour de France) |
| 2. Av. de la Croix Boisselière
(angle rue Voltaire) | 7. Av. de la Cour de France
(angle rue Pierre Curie) |
| 3. Place de la résistance Française | 8. Place Gabriel Fontaine |
| 4. Rue de Juvisy
(angle de l'avenue des Templiers) | 9. Centre Pierre Loti |
| 5. Avenue de Charaintru
(angle av. de la Cour de France) | 10. Place de Verdun |



ÉCRAN SÉNIORS

L'Écran Senior prend des vacances et revient au mois de septembre. 38 Séniors ont déjà bénéficié de ce dispositif qui propose chaque 1^{er} lundi du mois de participer à une séance de cinéma au Cinépal' de Palaiseau pour un tarif préférentiel de 3€.

📍 Inscription et renseignement
service Séniors 01 64 54 28 20



ATELIER « BIEN CHEZ SOI »

La Prévention Retraite Île-de-France (PRIF) organise de septembre à octobre 2023 des ateliers « Bien chez soi » à destination des retraités. Un ergothérapeute, spécialisé dans le bien vieillir à domicile donnera des conseils sur l'aménagement du domicile, les bons gestes à avoir ainsi que les aides techniques. Ces séances permettront de partager vos expériences et de découvrir et tester des accessoires ou équipements. Les participants pourront également bénéficier d'une visite personnalisée à domicile.

La séance de présentation et d'inscription aura lieu le jeudi 7 septembre de 14h à 15h30 au Bistrot Citoyen à l'Espace Saint-Michel. Les 5 ateliers se dérouleront ensuite chaque jeudi du 14 septembre au 12 octobre, de 14h à 16h au même endroit.

Quels sont les effets de la chaleur ?



Crampes



Fatigue inhabituelle



Maux de tête



Fièvre > 38°C



Vertiges / Nausées



Propos incohérents

Comment me protéger ?



Je reste au frais chez moi ou dans un lieu rafraîchi



Je bois de l'eau sans attendre d'avoir soif



Je me mouille le corps



Je ferme les volets et fenêtres



Je privilégie des activités douces

PRÉVENTION CANICULE : Vous êtes âgé de 65 ans et plus, en situation de handicap ou de santé fragile

Les personnes âgées, en situation de handicap ou de santé fragile peuvent s'inscrire sur le registre communal des personnes « vulnérables ». Ce registre permet de localiser les personnes isolées pouvant être en difficulté, notamment en cas de canicule, afin de leur proposer une aide adaptée si nécessaire.

NOM PRÉNOM

TÉLÉPHONE

ADRESSE

Je désire être contacté(e) NON OUI

INSCRIPTION VIA CE COUPON À REMETTRE AU GUICHET UNIQUE OU EN APPELANT LE CCAS AU 01 64 54 28 30
OU EN LIGNE SUR WWW.MORANGIS91.COM - Retrouvez toutes les informations sur le site sante.gouv.fr



AÏKIDO : MAURICE THAI REÇOIT SON 6^e DAN

Professeur depuis 40 ans au sein du CMOM Aïkido, Maurice Thai a reçu son 6^e Dan, le vendredi 26 mai au cours d'une cérémonie organisée par son club, en présence de Madame le Maire et Jean-Jacques Legrand, maire-adjoint délégué aux Sports.

Cette reconnaissance très prestigieuse (*ils ne sont qu'une vingtaine en France à l'avoir reçue*), salue l'engagement de ce dernier pour le développement de l'Aïkido et consacre ses compétences techniques. Ce 6^e Dan lui avait déjà été remis officiellement en février 2023 par La Fédération Française d'Aïkido, d'Aïkibudo et Assimilés (FFAAA), lors d'une cérémonie traditionnelle de Kagami Biraki, à l'occasion des 40 ans de la Fédération.

Maurice Thai a débuté les arts martiaux à l'âge de 10 ans auprès de son oncle. Il commence à pratiquer le Viet Vo Dao, le Karaté et le Judo, puis le Kendo, le Taekwondo, l'Aïkido et le Yoseikan.

Son travail ne lui permettant plus de pratiquer plusieurs arts martiaux en même temps, il décide de se consacrer uniquement à l'Aïkido. « *J'ai choisi l'Aïkido pour son esprit. Ce sport est un art de vie, explique Maurice Thai. Aïkido signifie la voie pour faire un, quand on pratique cet art martial, il n'y a plus de dualité. Il y a un dialogue intérieur, une connexion avec son partenaire.* »

Il se rend régulièrement au Japon pour raisons professionnelles, ce qui lui permet de pratiquer l'Aïkido là-bas auprès des plus grands « Shihans » (*ndlr* maîtres). De ce lien étroit avec le Japon est né le jumelage entre le Dojo de Morangis et l'Harukaze de Tokyo (*dojo personnel d'Osawa Shihan*). Il continue également de s'exercer avec des shihans Japonais au cours de stages en Europe



ainsi qu'avec des grands noms français lors de stages nationaux, régionaux ou départementaux.

Au cours de sa carrière, il a ainsi formé de nombreuses ceintures noires (*du 1^{er} au 5^e dan*) et donné le goût de cet art martial à de nombreux jeunes. « *J'ai découvert l'Aïkido à travers lui* », témoigne Jean-Marc Dehais, président du club qui se souvient avoir effectué de nombreux voyages et stages au Japon en sa compagnie.

Il ajoute qu'honorer Maurice Thai est très important pour le club car il a toujours été enseignant bénévole, afin de transmettre son art aux élèves et la philosophie de sa discipline qui est celle des plus grands maîtres japonais. « *Lorsque j'ai commencé l'Aïkido, mes maîtres m'ont accepté sans contrepartie financière, c'est ce que je poursuis aujourd'hui* », explique Maurice Thai.

Il assure aussi bénévolement la responsabilité, l'animation et la mise en place du calendrier de formation technique dans le département de l'Essonne, au sein du Comité Départemental du 91 et organise tous les 2 ans à Morangis le Gala des Arts Martiaux.



UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR L'ACM



L'ACM Amicale des Combattants de Morangis est désormais présidé par Stéphane Legay.

Cet ancien pompier est également président de-

puis 2013 de l'Union Nationale des Combattants de Wissous et vice-président de l'Union Nationale des Combattants de l'Essonne depuis 2022.

« *Reprendre la présidence de l'ACM était important pour moi*, explique Stéphane Legay. *Il faut que les associations mémorielles continuent d'exister et de vivre afin que le devoir de mémoire se pérennise.* »

Actuellement, l'association compte 176 membres. Elle se réunit tous les 3^{es} jeudis du mois lors du rendez-vous des Joueurs de cartes à l'Espace Saint-Michel.

Cette réunion est ouverte à tous, membres de droits, militaires, soldats de France et tous ceux qui portent l'uniforme. Des sorties entre anciens combattants et veuves d'anciens combattants sont également organisées afin de préserver la cohésion entre membres et maintenir le lien social.

« *Nous aimerions aussi accueillir une nouvelle génération. En plus des membres des opérations extérieures de la France (OPEX), il faudrait que les associations d'anciens combattants, dont la plupart datent de 1918, s'ouvrent à tous ceux qui portent l'uniforme : gendarmes, pompiers, police, ... Nous avons par ailleurs le soutien de la ville pour la réalisation de nos projets et nous participons aux cérémonies sur la commune.* »

acmpresident@yahoo.com - 06 11 21 06 91



Figure de la ville, Jean-Luc Quai était un musicien et un accordéoniste très talentueux, reconnu par ses pairs qui l'avaient sacré champion du Monde et champion d'Europe d'accordéon.

Il jouait de cet instrument depuis ses sept ans et en faisait profiter le plus grand nombre, comme lors de la pandémie de Covid-19, au cours de laquelle il avait offert un moment d'évasion musicale aux personnes âgées et notamment aux occupants de la Résidence intergénérationnelle Gabriel Fontaine. La musique occupait une part importante dans sa vie. Il s'est aussi distingué pendant plus de 30 ans à la fonction de régisseur. Il a ainsi accompagné nos

JEAN-LUC QUAI

Bien connu et apprécié des Morangissois, Jean-Luc Quai nous a quittés le 11 avril 2023.

associations, événements, spectacles, notamment ceux de la Caisse des Écoles et Thés dansants du Comité des Fêtes, pour le plus grand plaisir de tous.

Il a également animé les 14 juillet de la ville et de la région, toujours accompagné de son accordéon ou de son piano et de quelques musiciens.

Jean-Luc Quai était généreux dévoué à sa famille et à son travail. En janvier dernier, la Municipalité avait souhaité le mettre à l'honneur et saluer son engagement pour Morangis, en lui décernant la médaille de la ville lors des vœux.

Nous pensons à sa famille et à ses proches.



Commerces /artisanat

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de **Josiane Gonzalez**, conseillère municipale déléguée Vie économique, commerce et artisanat
06 23 50 54 78 / j.gonzalez@morangis91.com

Votre ville change, ses commerçants et entreprises aussi. Dans chaque numéro, retrouvez les créations, installations ou changements de propriétaire



NOUVEAUX

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Proposition de solutions de rénovation énergétique globale pour les maisons individuelles.

Célia Caulier - 06 36 50 50 34
16 rue Rosa Parks

COACH DE VIE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

Prise de rendez-vous en ligne sur la plateforme terapiz.com
Séances en visio ou à domicile.

Emmanuelle Bossard
07 45 07 07 92
emmanuelle.bossard.coach@gmail.com

SOINS ÉNERGÉTIQUES

Tous les mardis au Cabinet Flokatie - 16 rue du Général Leclerc

Nathalie Lévêque
06 88 81 17 17

ASSOCIATION DES COMMERÇANTS



Depuis le mois de février 2023, **Ludovic Turpin (ML Immo)** est le nouveau président de l'Association des Commerçants de Morangis (ACM).

En reprenant la présidence de l'association des commerçants de Morangis, quels sont vos objectifs ?

Nous souhaitons aujourd'hui relancer l'association en mettant en place des actions communes entre commerçants pour améliorer notre visibilité, réduire nos coûts par exemple par l'intermédiaire de commandes groupées, générer du trafic...

Quels sont vos projets en cours ?

Tout d'abord, il faut que nous nous fassions connaître afin de mobiliser et perdurer sur le long terme. Cela passe par des actions simples. Nous avons ainsi prévu pour la rentrée des classes, une collecte de fournitures scolaires qui seront redistribuées par une association en faveur des enfants défavorisés. En octobre, nous allons organiser un Loto des commerçants et une chasse aux trésors d'Halloween. Nous travaillons également sur un projet de marché de Noël qui réunirait les commerçants en lien avec le Marché organisé par la ville. Nous sommes aussi régulièrement en lien avec la Municipalité, pour participer à des animations ou événements organisés par la ville. Nous avons récemment travaillé ensemble afin de trouver une solution pérenne pour lutter contre les tags sur certains commerces.

Combien de membres compte l'association ?

Actuellement, nous sommes une vingtaine sur les 150 commerçants, artisans et indépendants de la ville. Nous espérons continuer à grossir nos effectifs. Notre bureau se compose de la trésorière Marie Claire Brousseau (boulangère de l'Avenir) et des secrétaires Ana Mota (agent immobilier) et Suresh Eladchiyavathni (gérant du Coccinelle Express). Il se réunit une fois par semaine et nous réunissons les membres de l'association une fois par mois.

Pour contacter l'association ACM : ac.morangis@gmail.com



LE GROUPE TROUILLET : UN PILIER DE L'ÉCONOMIE LOCALE À MORANGIS

Depuis plus de 60 ans, le Groupe Trouillet est un acteur majeur de l'industrie française. En tant que fabricant de véhicules industriels et fournisseur de services logistiques, ce groupe familial fondé en 1958, a su se réinventer au fil des années tout en restant fidèle à ses valeurs d'origine.

Bien que le Groupe ait évolué et diversifié ses activités, il n'a jamais perdu de vue ses racines ni l'importance du rôle qu'il joue dans l'économie locale. Au fil du temps, il a su s'adapter à la dynamique du marché, en élargissant son champ d'action à la location, la maintenance, la réparation et le financement de véhicules industriels.

Le Groupe Trouillet n'est pas seulement une entreprise, mais une institution qui valorise le savoir-faire local et contribue à la renommée de Morangis sur le plan national.

UN CARROSSIER CONSTRUCTEUR AU SERVICE DES PROFESSIONNELS



Sa position de leader sur le marché des véhicules industriels est le fruit d'une stratégie d'innovation continue, qui place la durabilité et la qualité au cœur de ses préoccupations.

Suite à une problématique majeure en Île-de-France (*pas de stockage pour les habitants*) le groupe a créé SAFEBOX en 2019, un centre de stockage pour les particuliers et les professionnels ouvert 24h/24 et 7j/7. Les professionnels et les particuliers peuvent entreposer leurs cartons, meubles ou tout autre effet personnel ou professionnel en toute sécurité. Des box sont proposés à la location, allant de 1 à 100 m² au 160 Av. Charles de Gaulle à Morangis.

NOREA, « CONSTRUIRE SANS NUIRE »

Installée sur Morangis depuis 2011, Norea est un acteur du bâtiment avec 25 ans d'expertise et de savoir-faire. L'entreprise emploie aujourd'hui une cinquantaine de collaborateurs. Cette équipe d'artisans qualifiés travaille avec minutie pour réaliser des aménagements tertiaires, principalement des bureaux.

Novateurs et responsables sont les deux piliers qui définissent l'identité de la marque. Novateurs, parce que c'est un moteur de créativité nous permettant de relever des défis techniques. Et responsables, parce que, conscients de l'urgence environnementale, les dirigeants de Norea souhaitent contribuer à l'évolution des métiers

de la construction et du bâtiment en systématisant le principe des 4R sur tous leurs chantiers : Réduire, Recycler, Reconditionner, Réemployer. Aujourd'hui, 97% des déchets issus de nos chantiers sont valorisés.

Gabin Paganini, président de Norea explique : « Nous mettons un point d'honneur à construire sans nuire. C'est pourquoi nous avons déployé notre propre centre de tri et atelier de transformation des déchets bois. Notre site a été étudié pour limiter au maximum les nuisances sur l'environnement et créer des espaces de travail confortables pour nos collaborateurs ».

13 avenue de la Croix Boisselière



RETROUVEZ TOUS LES VENDREDIS, VOTRE MARCHÉ DE 14H À 20H À L'ESPACE PIERRE AMOYAL

VOTRE MARCHÉ PREND DES VACANCES AU MOIS D'AOÛT. ON SE RETROUVE LE VENDREDI 1^{ER} SEPTEMBRE 2023



Au fil de l'info



À partir de cet automne, le Département proposera « Essonne la revue ». Ce magazine gratuit, complémentaire à « Essonne & Vous », sortira deux fois par an et proposera des portraits d'Essonnais, des balades gourmandes, des reportages ... avec comme objectif de valoriser le territoire et ses richesses. Cette revue de 84 pages se déclinera autour de trois thématiques : Imaginer, S'engager et Agir. « *Le but de la revue est de valoriser notre territoire et ses réussites. Et d'offrir à nos lecteurs de belles rencontres et d'insolites découvertes. J'ai envie, qu'en la feuilletant, chaque Essonnien soit fier de vivre ici* », explique François Durovray, Président du Département.

➡ Pour recevoir Essonne la revue il suffit de s'inscrire via le lien suivant : www.essonne.fr/recevoir-essonne-la-revue



L'application Paris Region Aventures permet de découvrir la région via un jeu de piste interactif et géolocalisé. Cette chasse au trésor invite à arpenter les sites culturels, historiques ou naturels d'Île-de-France. Ce jeu de piste comprend de nombreuses aventures « classiques » au cours desquelles les joueurs relèveront des défis, participeront à des missions et résoudront des énigmes. En vue des Jeux Olympiques de Paris 2024, elle propose également une nouvelle aventure thématique virtuelle autour des sports olympiques et paralympiques à faire de chez soi depuis son smartphone. L'application gratuite invite ainsi les joueurs à visiter virtuellement les lieux de compétition de Paris 2024 et à partir à la rencontre des athlètes français emblématiques de leurs disciplines.

➡ Partez à l'aventure en Île-de-France en téléchargeant gratuitement Paris Region Aventures sur App Store ou Google Play



DEMANDES D'URBANISME DÉMATÉRIALISÉES

Morangis met à la disposition des particuliers, des professionnels (architectes, géomètres, maîtres d'œuvre...) et des notaires un portail dématérialisé pour les démarches d'autorisations d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire...). Après avoir créé un compte, vous pourrez saisir votre demande en ligne et joindre les pièces nécessaires à l'instruction du dossier. Cette interface permet de suivre l'avancée d'un dossier et de consulter les demandes précédentes.

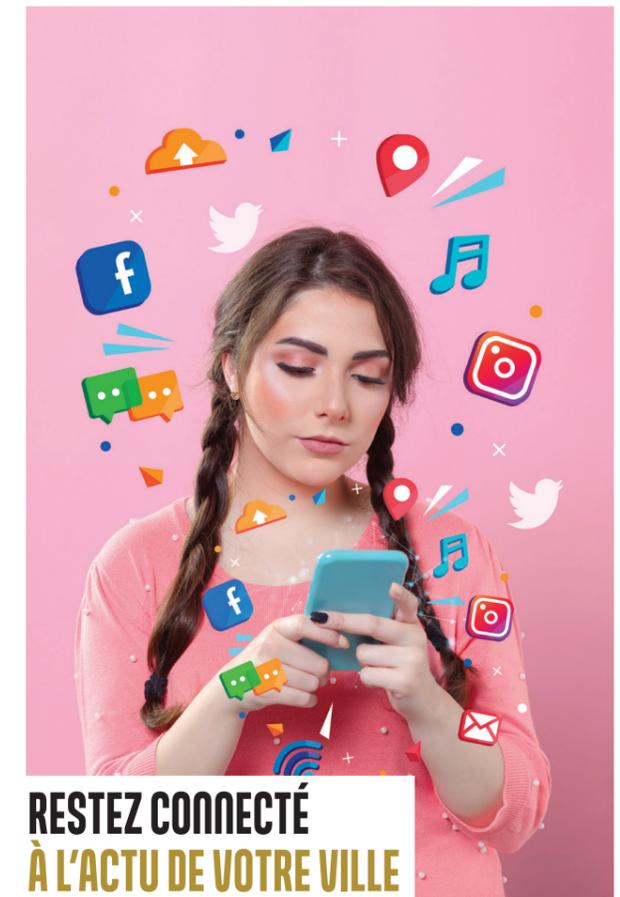
➡ Ce portail est accessible sur le site de la ville (onglet Mes Services) : www.morangis91.com



ESSONNE EN SCÈNE DEVIENT LE FESTIVAL RTL2 ESSONNE EN SCÈNE

Prolongez l'été avec le Festival RTL2 Essonne en scène. Le rendez-vous musical se déroulera au Domaine Départemental de Chamarande les 1^{er} et 2 septembre 2023. Pour cette 3^e édition, la programmation est riche et variée avec des noms prestigieux comme -M-, Juliette Armanet, Shaka Ponk, Pierre de Maere ou encore Adé et Zaho de Sagazan et mettra également à l'honneur la scène essonnienne.

➡ Réservez vos places sur www.festivalrtl2essonneenscene.fr/musique
Pass 1 Jour : 39€
Pass 2 jours 69€
Tarif réduit : 29€
Tarif enfant : 9€
Tarif Groupe : 30€



RESTEZ CONNECTÉ À L'ACTU DE VOTRE VILLE

Retrouvez toute l'actualité de la ville sur le site www.morangis91.com : travaux, événements, actualités locales, agenda, démarches administratives, accès à Imagina, les services de la ville... Ne ratez également aucune information en vous abonnant aux réseaux sociaux. Sans oublier, le Rendez-vous du mois qui s'invite dans votre boîte aux lettres chaque mois pour vous indiquer tous les événements organisés sur la commune. Restez informés !

➡ www.morangis91.com

➡ [/villedemorangis](https://www.facebook.com/villedemorangis)

➡ [/villemorangis/](https://www.instagram.com/villemorangis/)

➡ [/villemorangis](https://twitter.com/villemorangis)

PRINCIPALES DÉCISIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX

PROCHAINS
CONSEILS MUNICIPAUX
LE 26 JUIN, 26 SEPTEMBRE
ET 16 DÉCEMBRE 2023

Lors de nos nombreuses occasions d'échanges et de rencontres, vous nous dites apprécier les nouvelles activités, les efforts portés sur le fleurissement et la propreté de la ville, les nouveaux dispositifs de Démocratie participative, le déploiement de la vidéoprotection, l'élaboration du Plan Mercredi ou les activités intergénérationnelles. Nous nous sommes engagés à « agir vraiment » et malgré un contexte peu favorable, nous déployons les actions pour lesquelles vous nous avez élus. Vos témoignages sont autant d'encouragements qui font chaud au cœur dans une période où les élus, à l'image des faits divers de société, font l'objet de menaces, d'insultes et de violences de la part d'individus, sous prétexte d'un désaccord avec un projet ou simplement pour marquer le refus d'appliquer les règles de vie qui s'imposent à tous. Tout n'est pas parfait, certaines décisions peuvent susciter des avis contraires mais les débordements ou intimidations ne sont pas acceptables. Garants de la République et de ses valeurs autour desquelles nous devons faire société, comme la majorité de nos collègues, nous sommes des élus de terrain, fiers de l'être, engagés au service de nos concitoyens et de l'intérêt général. La banalisation de toute forme de violence doit être combattue fermement ! Remerciements aux services qui traduisent notre ambition politique en direction de la jeunesse. Félicitations aux membres du CMJ qui durant leurs 2 années de mandat ont porté un certain nombre de projets. Accompagner les jeunes Morangisais dans leur apprentissage de la citoyenneté passera aussi par l'ouverture du centre ressources jeunesse à l'automne. Nous vous souhaitons une agréable coupure estivale et rappelons que le départ en congés ne doit pas signifier abandon des animaux domestiques !

• Élus de la liste : 06 30 11 03 43
« Passion Morangis, Agir vraiment »,
www.passion-morangis.com •

Nos collègues de MORANGIS POUR TOUS (MPT) que vous avez croisé dans les différents événements de la ville ont décidé collégialement de démissionner le 24 avril dernier pour des raisons personnelles. De nouveaux élus sont à pied d'œuvre depuis leur nomination et ne manqueront pas de porter votre voix au sein du conseil municipal afin que les intérêts de nos concitoyens soient toujours la priorité lors des prises de décision. Nous pourrions échanger lors des diverses manifestations de la commune (mardi de l'été, fête des familles, vide greniers, etc...). N'hésitez pas à venir nous voir. En espérant que vous passerez de bonnes vacances

• Élus de la liste : « Morangis Pour Tous - MPT », Annette Virly-Richard, Martial Gauthier, Jacqueline Benjaddi, Anthony Bunelle, Gilles Prenelle •

Si notre ville reste agréable, nous rencontrons de nombreux morangisais qui nous interpellent sur les difficultés de circulation, l'anarchie du stationnement, la cohabitation difficile entre vélos et trottinettes et l'état de la voirie. C'est le sujet phare avant l'été ! De nombreux post fleurissent sur internet au gré des aménagements et il y a même une pétition en cours. On retiendra le rond point en béton en haut de l'avenue de la cour de France qui permet de bloquer les camions vers le centre ville, certes efficace car on constate que le camion qui arrive est bien embêté et qu'il bloque la circulation pendant 15 minutes avant de s'extirper. Ce rond-point est court, même pour les automobilistes, pas facile de circuler. À l'angle de la zone industrielle et de l'avenue Pierre Corneille et Lavoisier, le rond-point a été renforcé mais non terminé, on oscille entre faire le tour des blocs de béton et petite chicane dans l'autre sens, pas simple. Et la mise en sens unique de la rue de la Paix, qui fait autant de contestataires que de ravis. Évidemment chacun essaye de défendre son bout de trottoir, un accès rapide à sa demeure. Mais avant tout il en est de la sécurité des habitants, des enfants, des personnes âgées et il y a débat. Les solutions d'essais mises en place sont souvent mal accueillies car connues tardivement des riverains. Il y a peut être des solutions plus préventives qui pourraient être testées. On attend avec impatience la restitution des comités de quartiers, réunion prévue fin juin, et les recommandations retenues. On se rend bien compte que la ville n'est pas extensible et que la densification des constructions n'est plus possible. Les fortes chaleurs annoncent l'été qui approche, avec son programme de loisirs, soirées animées. Bonnes vacances à tous.

• Élus de la liste : 06 03 85 80 01
« Une nouvelle énergie pour Morangis », Carole Personnier, Xavier Dugoin •

CONSEILS MUNICIPAUX

• DU 27 MARS 2023

Le Conseil Municipal a délibéré sur le Budget Primitif 2023. Les différents chapitres des sections de Fonctionnement et d'Investissement ont chacun été votés par 26 voix Pour, 5 voix Contre et 2 abstentions, le budget primitif 2023 a donc été adopté à la majorité.

Les débats ont ensuite porté sur le vote des taux de fiscalité directe locale. Les taux des impôts directs locaux à percevoir au titre de l'année 2023, ont été fixés à l'unanimité comme suit : TFB (*Taxe foncière sur les propriétés bâties*) : 33,13%, TFNB (*Taxe foncière sur les propriétés non bâties*) : 31,05%, TH (*résidences secondaires*) : 19,89%.

À l'unanimité, le Conseil Municipal a également :

• Attribué, les montants de ses subventions aux associations a titre de l'année 2023 pour un montant total de 468 200€,

• Décidé le versement de la subvention pour le CCAS d'un montant total de 357 000€ au titre de l'exercice 2023,

• Attribué une subvention de 69 408,11€ à la Caisse des Écoles au titre de l'année 2023,

• Adopté la nouvelle grille tarifaire des prestations du Domaine de Kermenguy annexée à la présente délibération,

• Autorisé Mme le Maire à signer le protocole d'accord transactionnel ayant pour objet : d'acter d'un montant de pénalités de retard de 10 000€ à l'encontre de la société Papeteries Pichon et de mettre fin au litige qui oppose la commune et la société Papeteries Pichon devant la juridiction administrative,

• Adopté la mise en place d'un règlement relatif aux cérémonies de mariage, qui fixe les tarifs suivants : retards des invités : 400€ (*pour un retard de 30 minutes*), frais de remise en états des biens communaux : 500€, frais de nettoyage : 300€ (*jet de confettis, riz...*). Une caution sera demandée sous forme de 3 chèques représentant ces tarifs,

• Émis un avis favorable de principe à la mise en vente de la propriété sise 5 rue du Docteur Jean Charcot cadastrée section G n°197,

L'ensemble des procès-verbaux des conseils municipaux sont consultables sur :

www.morangis91.com

• Donné un avis favorable à l'approbation de la modification n°1 du PLU de Morangis par l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre

• DU 22 MAI 2023

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le Compte de gestion 2022.

Le compte administratif de l'exercice 2022 du budget principal a été approuvé à la majorité.

Le Conseil municipal, à l'unanimité des votants, a constaté le résultat de clôture de fonctionnement de l'exercice 2022 de 1 557 195,76€, affecté le résultat de 697 950,55€ en recettes d'investissement au compte R001 et 859 235,21€ en recettes de fonctionnement au compte R002-solde excédentaire reporté et dit que l'affectation définitive des résultats, comme indiquée ci-dessus, sera inscrite au Budget supplémentaire 2023.

Il a également, à l'unanimité des votants, adopté les termes de la convention de partenariat pour la mise en place d'un Prox-e-bus avec les villes de Wissous et de Savigny sur Orge.

M. Xavier Dugoin et Mme Carole Personnier ont été désignés à la majorité comme membres administrateurs issus du Conseil municipal au sein du Conseil d'administration du CCAS.



PERMANENCES

● BRIGITTE VERMILLET, MADAME LE MAIRE,

Reçoit sur rendez-vous au 01 64 54 28 71 madamelemaire@morangis91.com

VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN CHARGE DU PATRIMOINE DÉPARTEMENTAL

Reçoit sur rendez-vous bvermillet@cd-essonne.fr

● MAISON DE L'ESSONNE 01 60 91 91 91

● PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE
Les centres les plus proches sont:

● Chilly-Mazarin 01 60 92 10 00
● Savigny-sur-Orge 01 69 12 35 14
6 bis rue de Morsang

● SECOURS CATHOLIQUE 06 99 10 35 58

● SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS 06 81 51 06 41

● LA CHAMBRE DES NOTAIRES DE L'ESSONNE
Consultations gratuites à Evry - 01 60 78 01 27

HÔTEL DE VILLE

12 avenue de la République BP 98 91420 Morangis Cedex
Tél. 01 64 54 28 28
Fax 01 69 09 63 01
mairie@morangis91.com
www.morangis91.com

● HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi: 8h30/12h
Mardi: 8h30/12h
13h30/17h30
Mercredi: 8h30/12h
Jeudi: 8h30/12h
13h30/18h30
Vendredi: 8h30/12h
13h30/17h30
Samedi: 8h30/12h

● CABINET DU MAIRE

01 64 54 28 71
● CCAS
01 64 54 28 30
● SERVICE SÉNIORS
01 64 54 28 20

● POLICE MUNICIPALE 01 64 54 28 01

● DIRECTION GÉNÉRALE 01 64 54 28 07

● COMMUNICATION 01 64 54 28 57

● ÉTAT CIVIL - CIMETIÈRE 01 64 54 28 02/03

● SERVICE RÉGIE 01 64 54 28 60

Lun. 9h45/12h et 13h30/17h15,
mar. et ven. 8h45/12h et 13h30/17h15,
jeu. 8h45/12h et 13h30/18h15,

mer. et sam. 8h45/11h45

● SERVICE URBANISME 01 64 54 28 70

Fermé au public le mardi après-midi.

● FINANCES 01 64 54 28 06

● ÉLECTIONS 01 64 54 28 14

● ENFANCE ÉDUCATION 01 64 54 28 65

● ENFANCE PÉRI ET EXTRASCOLAIRE 01 64 54 28 66

● JEUNESSE/CITOYENNETÉ 01 64 54 28 50

● PETITE ENFANCE 01 64 54 28 45

● RESSOURCES HUMAINES 01 64 54 28 12

● SERVICES TECHNIQUES 01 64 54 52 40

● SPORTS 01 64 54 52 19

● CULTUREL 01 64 54 28 56

● ANIMATION LOCALE ET VIE ASSOCIATIVE 01 64 54 28 53



ALLÔ, MADAME LE MAIRE
01 64 54 28 38

VOUS RETROUVE

En septembre
les jeudis
de 18h à 19h



ACHAT VENTE LOCATION

Un nouveau regard sur l'immobilier

Maryline BERT
06 47 94 86 20
Conseillère* en immobilier

iadfrance.fr

Elle BERT Maryline, mandataire indépendant en immobilier (sans détention de fonds), agent commercial de la SAS IBD France immatriculée au RSAC de Evry sous le numéro 998489505, titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IBD France SAS. *Tous les conseillers iad sont des agents commerciaux indépendants (sans détention de fonds) de la SAS IBD France immatriculés au RSAC, titulaires de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IBD France.

Marché de Morangis

LE MARCHÉ NE SERA PAS PRÉSENT LE 14 JUILLET ET AU MOIS D'AOÛT. RETOUR LE VENDREDI 1^{ER} SEPTEMBRE DÈS 14H À L'ESPACE PIERRE AMOYAL



● ELLY AKABE 19 avril 2023
● OLIVIA GABEREAU 20 avril 2023
● RAWENE AMIR 22 avril 2023

● ADIB EL KEBDANI 14 mai 2023
● ARTHUR PAYET 29 mai 2023
● ALEXINE CONDOMINET 29 mai 2023



● GÉRALDINE ROBIN ET SADRI DAOU 17 décembre 2022
● BÉNÉDICTE SITA ET HEDI MERTAH 17 décembre 2022
● ALISSON GONÇALVES ET DAN SEUTA 15 avril 2023

● LORE-LYE LOUIS-TARDIEU ET MICHAEL KENNEY 19 mai 2023
● VÂNIA AFOUNSO DA SILVA ET LIONEL PINHEIRO 27 mai 2023

● NANA MASSAMBA MBEDI ET BOB KWAVITA NZUZI 27 mai 2023

● LAETITIA DE LANGLADE-DEL FABBRO ET KEVIN LE MEUR 27 mai 2023

● ALYSON THIERRÉE ET MARIANO COSOLETO 03 juin 2023

● DAVID DE SOUZA PEIXOTO ET SIMONE BROTZ 03 juin 2023



● LOUISE BOHELAY NÉE LASSAGNE 17 février 2023
● ANTOINE CARIL 18 février 2023

● JEAN SCOLA 05 mars 2023

● EVELYNE GIOMMI NÉE MAUDUIT 15 février 2023

● HUGUETTE FERRÉ NÉE AMELINE 02 mars 2023

● GIUSEPPE MUNDA 30 mars 2023

● GENEVIÈVE DELLAC NÉE BOULARAND 04 avril 2023

● MICHÈLE CONSTANTINI NÉE CHILOT 06 avril 2023

● PHILIPPE LELONGT 08 avril 2023

● JEAN-LUC QUAI 09 avril 2023

● CHRISTINE DEHAIS NÉE LOREAU 13 avril 2023

● ANA VIDEIRA RASTRERO NÉE ANTUNEZ PARDAL 14 avril 2023

● RAYMOND BAIS 16 avril 2023

● JACKIE MADELAINE 03 mai 2023

● JEAN PRZYCHODZEN 03 mai 2023

URBANISME



Les déclarations préalables sont consultables sur le site de la ville : www.morangis91.com
rubrique : urbanisme

● ALIYAH HOARAU 16 janvier 2023
● NOÉ GRELAUD HILT 11 mars 2023
● AMINE BENAOUZIA 14 mars 2023
● SLOANE GOBALY MENCÉ 20 mars 2023
● LOUIS BOFFELLI BOISSIS 24 mars 2023
● LYNE BELLASFER 25 mars 2023
● CIRO PULEO 30 mars 2023
● ALESSANDRO TULLIO 05 avril 2023
● JAYDEN PACHA-ERIC 06 avril 2023
● NOAH MARIGNALE KHALOUCHE 12 avril 2023



01 69 34 70 91 - 06 09 65 65 28



CRÉATION DE PARCS ET JARDINS



ENTRETIEN DES ESPACES VERTS



ELAGAGE ET TAILLE FRUITIÈRE



TERRASSEMENT



DESSOUCHAGE PAR ROGNAGE MÉCANIQUE



DÉCORATION FLORALE



101, Avenue de l'Armée Leclerc - 91420 MORANGIS
contact@ad-paysages-conseil.fr - www.ad-paysages-conseil.fr

DEVIS GRATUIT

les

MARDIS

D'ÉTÉ

19H

Du 11 JUILLET au 29 AOÛT

Accès libre



Chaque semaine = un lieu différent

- Parc Saint-Michel
- Espace Pierre Amoyal
- École Herriot
- Place de la Résistance



Programme complet sur

www.morangis91.com



m

